



## FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,81%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances :	
Commissions de performance	Aucun

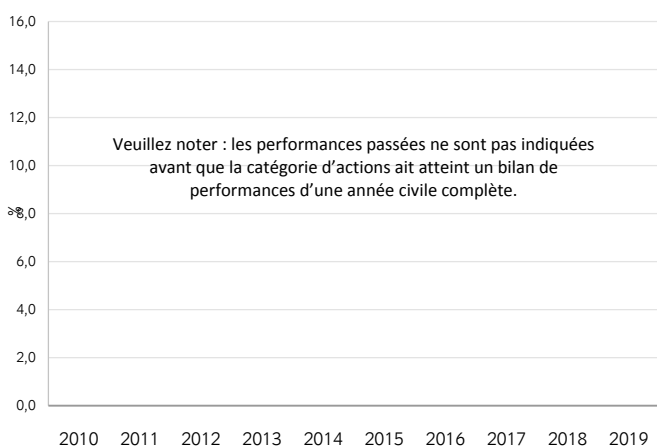
Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation et peut varier d'un exercice à l'autre. Une estimation peut être utilisée car elle présente un chiffre plus juste. Ce chiffre exclut les commissions de performance et les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Le Fonds aura à supporter des frais d'opérations de portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

## PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le fonds a été lancé en 2019. La tranche d'actions a été lancée en 2019. Le graphique indique la performance passée de la catégorie d'actions et de l'Indice de référence pour toutes les années civiles complètes depuis le lancement de la catégorie d'actions.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.
- Le fonds n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de référence.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire** :Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited

**Autres informations** :Barings Investment Funds plc est une structure à compartiments multiples comprenant le présent Compartiment. Le présent document d'information clé pour l'investisseur (KIID) est propre au Compartiment et à la catégorie de parts indiquée en début de document. Veuillez vous reporter au prospectus du Compartiment pour obtenir plus de détails sur les autres catégories de parts. La ségrégation des actifs de chaque compartiment implique que si un fonds présente des dettes, les actifs des autres fonds ne peuvent servir à les couvrir. Vous pouvez obtenir, sans frais, des informations complémentaires sur ce Compartiment y compris le prospectus complet, le dernier rapport et les derniers comptes annuels et tout rapport semestriel et comptes semestriels ultérieurs (qui sont préparés pour le fond complet) sur [www.baring.com](http://www.baring.com) ou sur demande adressée à Barings.

**Informations pratiques** :Le cours du Compartiment est calculé pour chaque jour de négociation et est disponible en ligne sur [www.baring.com](http://www.baring.com). Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange de parts en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).

**Rémunération** :La politique de rémunération de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited exige que les modalités de rémunération des membres-clés du personnel soient conformes à la stratégie de l'entreprise, promeuvent une gestion efficace du risque et n'encouragent pas la prise de risques. Des informations plus détaillées concernant, entre autres, le calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles gratuitement en ligne à l'adresse [www.baring.com/investment-policies](http://www.baring.com/investment-policies) ou par écrit auprès de Barings (voir les coordonnées de contact ci-dessus).

**Législation fiscale** :Le Compartiment n'est pas soumis à l'impôt irlandais sur ses revenus ou ses plus-values. Un investisseur qui n'est pas résident ni résident habituel d'Irlande et qui a rempli un bulletin de souscription du Compartiment ne devrait être soumis à aucun impôt irlandais. Pour obtenir plus de détails, il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal.

**Déclaration de responsabilité** :La responsabilité de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.